

Fiche technique



La gamme de copeaux de chêne français et de chêne américain (*Quercus sp.*) E-VITI a été pensée et développée pour répondre aux besoins de chacun de ses clients à la fois en fermentation et en élevage. Ces produits sont fabriqués sous un strict et permanent contrôle qualité (sélection et origine du bois, temps de séchage, contrôle des étapes de la fabrication - granulométrie et chauffe – traçabilité) dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène. La granulométrie de nos produits satisfait aux exigences du règlement CE n° 1507/2006.

L'utilisation des copeaux de chêne est réglementée en Europe !

Pour les VDP, VDT et AOC (*) l'utilisation des morceaux de bois de chêne est autorisée dans le respect du règlement CE N°1507/2006. L'autorisation d'emploi des morceaux de bois de chêne porte à ce jour sur les vins mais exclut leur utilisation sur moûts et vins en fermentation. Pour utiliser des copeaux dans les moûts ou vins en fermentation, il convient d'en faire la déclaration auprès de la DGCCRF dans le cadre d'expérimentations (conditions particulières du règlement CE N°1622/2000).
(*) Pour le cas particulier des AOC, il convient de consulter chaque syndicat d'appellation, pour connaître leur position particulière (en cours de formalisation en 2008).

Granulométrie de nos produits :

Gamme EVIFERM : longueur 3-8 mm – largeur 1-2 mm

Gamme EVIELEV :

- C : longueur 10-12 mm - largeur 5-8 mm
- D : 10 mm de côté

Conditionnement et conditions de stockage :

Gamme EVIFERM :

- conditionnement en sac papier apte au contact alimentaire
➔ contenance : 10 kg ou 25 kg

Gamme EVIELEV :

- conditionnement en sac infusion apte au contact alimentaire pour utilisation directe en cuve
➔ contenance : 1 kg, 6 kg et 3x6 kg (emballés en cartons)
- conditionnement en sac papier apte au contact alimentaire
➔ contenance : 25 kg

A conserver dans leur emballage d'origine dans des endroits propres, secs, ventilés, sans odeur forte et loin de toute source de chaleur ou flamme.